

**Pour diffusion immédiate
CNW codes 37 et 64 + hebdos****Le député Gilles Lehouillier annonce 300 000 \$ pour la restauration
de la maison Louis-Honoré-Fréchette**

Québec, le 25 septembre 2009 – Au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre, le député de Lévis et adjoint parlementaire de la ministre, M. Gilles Lehouillier a annoncé aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse, que le gouvernement du Québec réserve une somme de 300 000 \$ pour la restauration de la maison Louis-Honoré-Fréchette. Cet accord de principe permettra de poursuivre les démarches nécessaires à la définition du projet pour en évaluer plus précisément les coûts. L'annonce a été faite en présence de la mairesse de la ville de Lévis, M^{me} Danielle Roy Marinelli.

« En contribuant financièrement à la sauvegarde de ce bâtiment historique, le gouvernement perpétue la mémoire du poète national Louis Fréchette et permet à Lévis de conserver son riche patrimoine bâti », a déclaré M. Lehouillier. « Cette étape décisive pour la restauration de ce monument historique s'inscrit dans notre volonté de mettre en valeur le patrimoine lévisien tout comme nous l'avons fait avec la bordure fluviale. Une fois restaurée, la maison Louis-Fréchette deviendra un joyau culturel qui sera à la hauteur de la mémoire du poète », a ajouté le député.

« À la lumière d'un plan d'affaires étoffé confirmant le créneau de l'art de raconter, c'est en toute confiance que la Ville de Lévis a contribué au montage financier et a accompagné la Corporation dans ses démarches fructueuses auprès du gouvernement du Québec et ce, au bénéfice de notre communauté, des artistes en émergence ainsi qu'au développement du tourisme culturel », a mentionné la mairesse, Danielle Roy Marinelli qui a aussi pris soin de remercier le député Gilles Lehouillier et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

La valeur patrimoniale de la maison natale du poète Louis Fréchette, reconnue monument historique, réside dans sa représentativité de l'architecture résidentielle québécoise du XIX^e siècle, d'inspiration néo-classique. Des sondages effectués afin d'évaluer l'ampleur des travaux ont révélé que ce bâtiment nécessitait une intervention majeure. La plupart des éléments caractéristiques de cette demeure sont à remplacer ou à restaurer, entre autres le revêtement extérieur, la toiture, les portes et les fenêtres ainsi que les fondations. En 2008, le Ministère accordait une aide financière pour des travaux urgents de colmatage de fuites à la toiture.

La contribution du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine sera versée par l'intermédiaire du Plan québécois des infrastructures. Rappelons qu'en vertu de ce plan, d'une durée de cinq ans, le Ministère s'est vu allouer une somme de 1,2 milliard de dollars pour le secteur de la culture.

Grâce à la participation des partenaires, il devrait générer des investissements globaux évalués à plus de 2 milliards de dollars. Avec ces investissements, c'est un vaste chantier qui a été mis en branle et qui permettra, à terme, la restauration de biens culturels, l'adaptation de lieux culturels aux nouvelles pratiques et la mise aux normes d'équipements culturels dans toutes les régions du Québec.

- 30 -

Sources :

Valérie Rodrigue
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture,
des Communications
et de la Condition féminine
Tél. : 418 380-2310

Luc Nolet
Bureau de comté du député de Lévis
Tél. : 418 833-5550

Recherche et rédaction :

Chantal L'Italien
Conseillère en communication
Ministère de la Culture,
des Communications
et de la Condition féminine
Tél. : 418 380-2363, poste 7227